



**L'Inspection Pédagogique Régionale
d'anglais**

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs
d'anglais**

Reims, le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée, annonciatrice d'une année scolaire réussie, pour vous et vos élèves.

Nous avons cette année fait le choix de ne diffuser cette lettre que par voie électronique sur votre adresse professionnelle. Nous vous rappelons que vous trouverez sur le site académique le didacticiel pour rapatrier vos messages sur votre boîte de réception personnelle si cela vous est plus commode ; votre adresse académique vous servira tout au long de l'année à recevoir les notifications d'inspection, annonces de recrutement, propositions de stages, mais aussi informations relatives aux Langues Vivantes.

Le site académique, la liste de diffusion/discussion des professeurs d'anglais, l'espace partagé, sont aussi des moyens à votre disposition pour suivre la vie de notre discipline et y participer. Des listes de discussion plus spécifiques existent également : Langue de Complément, Baladodiffusion, Assistants.

Aux professeurs qui prendront en charge des classes de 6^e, nous soulignons à nouveau l'utilité des fiches passerelles ou de la fiche de validation du niveau A1, établies à l'école primaire et mises à leur disposition : outil diagnostique, elles sont également garantes d'une continuité des pratiques tout à fait bénéfique aux élèves. Le bagage culturel et linguistique de chacun est ainsi mieux pris en compte.

UN DVD intitulé « Programmes et ressources LVE collège Palier 2 » est disponible dans vos établissements : outre les programmes, vous y trouverez des exemples de ressources et de mises en œuvre actionnelles, des fiches méthodologiques et des fiches d'aide à l'évaluation, des suggestions de supports TICE, le tout illustré dans neuf langues.

Pour l'obtention du D.N.B., l'attestation du niveau A2 pour la langue choisie fait désormais partie du Livret Personnel de Compétences (B.O. n° 11 du 18 mars 2010, encart n°2, § 2.2.2. et 2.2.3).

A l'heure où l'évaluation par compétences se met en place dans d'autres disciplines au collège, mais également en BTS pour les langues, nous souhaitons de nouveau insister sur l'intérêt, pour concevoir des tâches d'entraînement et des évaluations, de s'appuyer sur les descripteurs du CECR, texte fondateur de nos programmes ; ces descripteurs sont disponibles sur le site académique.

Dans le cadre de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique, cette rentrée marque l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de Seconde (B.O. spécial n°4 du 29 avril 2010). Il sera utile d'en présenter les notions et thèmes aux élèves en début d'année.

Pour l'épreuve d'anglais langue de complément des sessions 2010 et 2011, le programme est paru dans la note de service n° 2010-084 du 10 juin 2010, publiée au BO n°25 du 24 juin 2010. Les professeurs concernés par cet enseignement voudront bien se faire connaître très rapidement afin d'être intégrés à la liste de discussion (courriel ayant pour objet « langue de complément » à ce.ipr@ac-reims.fr).

Nous tenons à remercier tous les professeurs qui ont participé au bon déroulement des examens de la session 2010, et fait vivre notre discipline également en dehors de leur classe ; nous remercions tout particulièrement ceux d'entre vous qui ont accepté cette année d'accompagner un professeur fonctionnaire stagiaire.

Dans l'attente de vous rencontrer individuellement ou en équipe dans vos établissements, ou lors des réunions prévues dont vous serez informés en temps utile, nous vous adressons à nouveau, ainsi qu'à vos élèves, tous nos vœux pour une excellente année scolaire.

Les IA-IPR

Christine Minetto
Sophie Collignon